

4° **Thyro-hyoïdien** (Fig. 75, 14).

Ce muscle, court, large, quadrilatère, s'attache en bas à la *ligne oblique du cartilage thyroïde* et en haut au *bord inférieur du corps et des grandes cornes de l'os hyoïde* (Fig. 30, I). Il recouvre le cartilage thyroïde et la membrane thyro-hyoïdienne.

Nerfs. — Il est innervé par un rameau de l'hypoglosse.

Action. — Il abaisse l'os hyoïde ou élève le cartilage thyroïde, suivant qu'il prend son point fixe en bas ou en haut.

ARTICLE II. — MUSCLES DE LA RÉGION LATÉRALE DU COU.

Ils sont au nombre de deux : le scalène antérieur et le scalène postérieur.

1° **Scalène antérieur** (Fig. 75, 6; Fig. 76, 11).

Ce muscle naît des *tubercules antérieurs des apophyses transverses des troisième, quatrième, cinquième et sixième vertèbres cervicales*; de là il se dirige obliquement en bas et en dehors et va s'attacher par un fort tendon arrondi au *tubercule de la face supérieure de la première côte* (Fig. 16, E).

Rapports. — Il est recouvert en avant par la clavicule, le sous-clavier, la veine sous-clavière, l'omo-hyoïdien, et longé par le nerf phrénique. En arrière, il est séparé du scalène postérieur par un triangle, dont la première côte forme la base, et qui contient en bas l'artère sous-clavière, en haut le plexus brachial. Son bord interne répond au sac pleural.

Nerfs. — Il est innervé par les branches antérieures des quatre premiers nerfs cervicaux.

Action. — Il élève la première côte et est inspirateur; mais il sert surtout à la fixer de façon à permettre l'élévation successive des autres côtes par les intercostaux; il agit donc surtout au début de l'inspiration et plus énergiquement chez la femme, où la respiration présente le type costal supérieur. En prenant son point fixe à la première côte, il incline latéralement la colonne vertébrale.

2° **Scalène postérieur** (Fig. 75, 5; Fig. 76, 12).

Ce muscle, divisé par beaucoup d'auteurs en deux faisceaux correspondants à sa double insertion inférieure, s'attache en haut aux *tubercules postérieurs des apophyses transverses des six dernières vertèbres cervicales* et souvent aussi à l'atlas; les fibres venant de la septième forment habituellement un petit faisceau distinct (Fig. 76, 13). De là ses fibres se portent à la *face supérieure de la première côte* (Fig. 16, D), en arrière de la gouttière de l'artère sous-clavière, *scalène moyen* (Fig. 75, 5), et au *bord supérieur de la deuxième côte* (Fig. 16, D') pour constituer le scalène postérieur proprement dit (Fig. 75, 7).

Nerfs. — Il est innervé par les branches antérieures des troisième et quatrième nerfs cervicaux et par des branches collatérales du plexus brachial et en particulier par le nerf du rhomboïde.

Action. — Elle est la même que celle du scalène antérieur; il élève, en outre, la seconde côte.

ARTICLE III. — MUSCLES PRÉVERTÉBRAUX (Fig. 76).

Ces muscles sont au nombre de quatre de chaque côté : le grand droit antérieur, le petit droit antérieur, le long du cou et le petit droit latéral. On peut y rattacher aussi les muscles intertransversaires antérieurs du cou, décrits avec les muscles de la nuque.

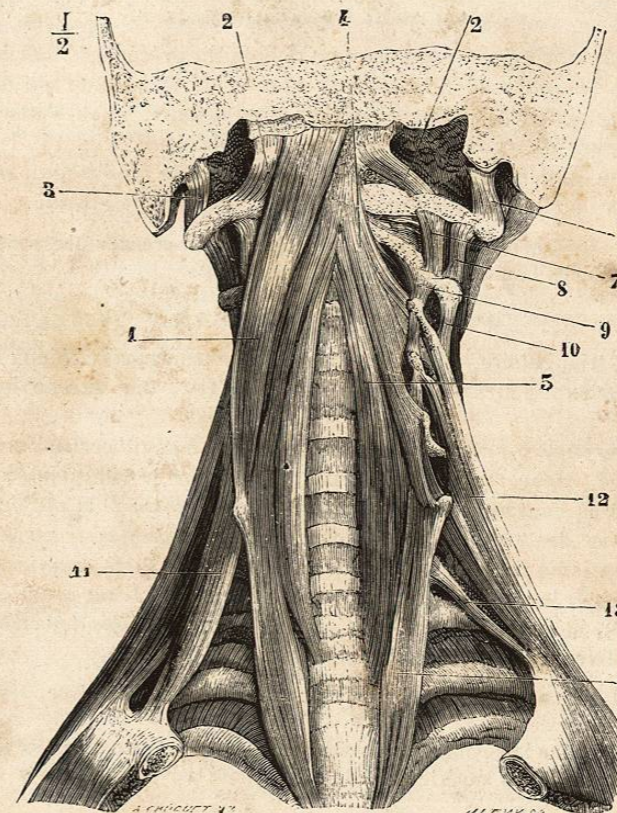


Fig. 76. — Muscles prévertébraux (*).

1° **Grand droit antérieur** (Fig. 76, 1).

Ce muscle, large en haut, terminé en pointe inférieurement, s'attache en bas aux *tubercules antérieurs des apophyses transverses des troisième, quatrième, cinquième et sixième vertèbres cervicales*, en dehors des tendons du long du cou, en dedans de ceux des scalènes, et va en haut s'insérer à une

(* 1) Grand droit antérieur. — 2) Petit droit antérieur. — 3) Petit droit latéral. — 4) Long du cou, ses faisceaux supérieurs. — 5) Ses faisceaux internes. — 6) Ses faisceaux inférieurs. — 7) Premier intertransversaire antérieur. — 8) Premier intertransversaire postérieur. — 9) Deuxième intertransversaire antérieur. — 10) Deuxième intertransversaire postérieur. — 11) Scalène antérieur. — 12) Scalène postérieur. — 13) Faisceau isolé du scalène postérieur naissant de la septième vertébrale cervicale.

fossette de l'apophyse basilaire (Fig. 14, H), en avant et à côté du tubercule pharyngien. A sa face antérieure il est interrompu par une intersection aponévrotique.

Nerfs. — Il est innervé par les branches antérieures des quatre premiers nerfs cervicaux.

Action. — Il incline la tête en avant et lui imprime un léger mouvement de rotation, qui tourne la face de son côté.

2° Petit droit antérieur (Fig. 76, 2).

Ce petit muscle, situé au-dessous et en dehors du précédent, naît de la partie antérieure des *masses latérales de l'atlas* et de la *base de son apophyse transverse*, se porte obliquement en haut et en dedans, et va s'attacher à la *partie inférieure de l'apophyse basilaire de l'occipital* (Fig. 14, I), en arrière et un peu en dehors du grand droit, et à la masse fibreuse qui remplit la suture pétro-occipitale. Il recouvre l'articulation occipito-atloïdienne.

Nerfs. — Il est innervé par une branche antérieure du premier nerf cervical.

Action. — Elle est la même que celle du grand droit.

3° Long du cou (Fig. 76, 4, 5, 6).

Ce muscle, triangulaire, allongé, se compose de trois parties : deux externes obliques, l'une supérieure (4), l'autre inférieure (6), une interne longitudinale (5).

1° La *partie supéro-externe* (4) s'attache en bas aux *tubercules antérieurs des apophyses transverses des troisième, quatrième et cinquième vertèbres cervicales*, et en haut au *tubercule antérieur de l'atlas*; 2° la *partie inféro-externe* (6) va des *tubercules antérieurs des apophyses transverses des sixième et septième vertèbres cervicales* au *corps des trois premières vertèbres dorsales*; 3° la *partie interne* (5) va du *corps des trois premières vertèbres dorsales et des trois dernières cervicales* au *corps des deuxième, troisième et quatrième vertèbres cervicales*.

Nerfs. — Il est innervé par les branches antérieures des deuxième, troisième et quatrième nerfs cervicaux.

Action. — Il incline la colonne vertébrale en avant et fait tourner sa face antérieure de son côté par ses fibres supérieures, du côté opposé par les inférieures.

4° Petit droit latéral (Fig. 76, 3).

Ce petit muscle, très-légèrement oblique en haut et en dedans, s'attache en bas à la *partie supérieure de l'apophyse transverse de l'atlas*, près de son sommet, en haut à la *surface jugulaire de l'occipital*, en arrière du trou déchiré postérieur (Fig. 14, Q). Immédiatement en avant de lui se trouve la veine jugulaire interne.

Nerfs. — Il est innervé par la branche antérieure du premier nerf cervical.

Action. — Il incline la tête latéralement.

Petit transversaire antérieur du cou. — On trouve souvent dans cette région un petit muscle très-grêle, caché par le grand droit antérieur et naissant par quatre tendons minces de la pointe des tubercules antérieurs des apophyses transverses des quatre dernières vertèbres cervicales, pour aller s'attacher par deux tendons à l'apophyse transverse de l'axis et à la base de celle de l'atlas (Luschka).

Aponévroses du cou.

On peut distinguer dans les aponévroses du cou une aponévrose superficielle, une moyenne et une profonde ou aponévrose prévertébrale.

1° *Aponévrose superficielle.* — Elle enveloppe dans une gaine générale tous les muscles du cou, excepté le peaucier. Ses insertions se font en haut : au bord inférieur du maxillaire inférieur, à l'apophyse mastoïde et à la ligne courbe occipitale supérieure; dans l'intervalle elle se prolonge sur la parotide en constituant l'aponévrose parotidienne. En bas elle s'attache en avant au sternum par deux feuillets, dont l'un, antérieur, se fixe à la face antérieure de l'os, l'autre, postérieur, au ligament interclaviculaire; entre les deux est un espace triangulaire rempli par du tissu cellulaire et contenant une arcade veineuse qui réunit les deux veines jugulaires antérieures; en dehors, elle s'attache à la clavicule, et en arrière elle se perd sous le trapèze. Elle se dédouble deux fois : une première fois pour former une gaine très-forte au sterno-mastoïdien, gaine dont le feuillet superficiel est rattaché à l'aponévrose massétérine par un faisceau de renforcement très-résistant, qui fixe le muscle à l'angle de la mâchoire inférieure; elle se dédouble une deuxième fois pour engainer le trapèze; mais là, sauf à sa partie supérieure, l'aponévrose est réduite à un tissu cellulo-fibreux mince, peu résistant. Il en est de même dans le creux sus-claviculaire, sauf à l'abouchement de la veine jugulaire externe dans la veine sous-clavière, où l'on trouve une arcade fibreuse très-forte.

2° *Aponévrose moyenne.* — Dans sa *partie médiane*, elle s'insère en haut à la ligne mylo-hyoïdienne du maxillaire inférieur; de là elle descend, tapisse le mylo-hyoïdien, enveloppe le ventre antérieur du digastrique en se soudant avec son tendon et avec l'aponévrose qui le rattache à l'os hyoïde; plus en arrière elle passe sous la glande sous-maxillaire, dont elle complète la gaine, et va se fixer enfin au corps de l'os hyoïde. De l'os hyoïde elle descend en avant de la trachée, en formant avec l'aponévrose superficielle des gaines pour les muscles sterno-hyoïdiens et thyroïdiens, et se rend à la face postérieure du sternum.

Sur les *côtés* elle a une disposition plus compliquée. Elle s'attache en haut au ligament stylo-maxillaire, à l'apophyse styloïde, aux bords antérieur et externe du trou déchiré postérieur et au rocher près du canal carotidien; de là elle descend le long du ligament stylo-maxillaire, en formant le fond de l'excavation parotidienne, puis en avant des vaisseaux, constitue la paroi antérieure de leur gaine et va se fixer au bord postérieur du cartilage de la première côte et à la première côte; en passant, elle rencontre l'omo-hyoïdien et lui fournit une gaine en contractant des adhérences avec son tendon; en arrière elle se jette sur l'aponévrose prévertébrale, en avant sur le feuillet profond de la gaine du sterno-mastoïdien et complète ainsi la gaine des vaisseaux, dont elle forme la paroi interne. En dehors du sterno-mastoïdien, elle se porte de la première côte à la clavicule, ferme en haut la cavité axillaire et constitue au-dessus de la première côte une arcade pour le passage de la veine sous-clavière. En bas au niveau de l'ouverture supérieure du thorax, dans l'intervalle de l'aponévrose prévertébrale et de la première côte, elle se prolonge dans la cavité thoracique et se perd dans le feuillet fibreux du péricarde. L'omo-hyoïdien constitue son muscle tenseur.

3° *Aponévrose prévertébrale.* — Elle est placée en arrière de l'œsophage, en avant des muscles prévertébraux; elle s'attache en haut au corps de l'occipital, en dehors aux tubercules antérieurs des apophyses transverses; en bas elle se perd en avant du rachis; de sa partie antérieure se détache une lamelle, qui va se fixer au feuillet profond de la gaine du sterno-mastoïdien et constitue la paroi postérieure de la gaine des vaisseaux.

Il y a donc, outre les gaines musculaires, une gaine pour la trachée et l'œsophage et une gaine distincte de chaque côté pour les artères carotide primitive et interne, la veine jugulaire interne et le nerf pneumo-gastrique; cette gaine a quatre parois: une postérieure formée par l'aponévrose prévertébrale, une antérieure par l'aponévrose moyenne en haut et le feuillet profond de la gaine du sterno-mastoïdien en bas, une interne par l'aponévrose moyenne, une externe par le feuillet allant de l'aponévrose prévertébrale à la gaine du sterno-mastoïdien; cette gaine est elle-même subdivisée par une cloison fibreuse en deux gaines secondaires, l'une pour l'artère, l'autre pour la veine et le pneumo-gastrique.

Les veines du cou, au moment où elles traversent ces différentes aponévroses, en reçoivent des tractus fibreux et contractent des adhérences qui, lorsque l'aponévrose est tendue, maintiennent les veines béantes. Cette tension de l'aponévrose, produite par la contraction des muscles et spécialement de l'omo-hyoïdien, empêche les veines de s'affaisser sous la pression de l'air extérieur pendant l'inspiration, et par suite favorise la circulation veineuse, qui sans cela serait entravée dans ce temps de la respiration.

CHAPITRE V. MUSCLES DE LA TÊTE.

Ces muscles se divisent en muscles épïcraïens, muscles de la face et muscles de la mâchoire inférieure. Les premiers forment une calotte musculo-aponévrotique sur la voûte du crâne; les seconds, insérés en général par une de leurs deux extrémités à la peau, sont distribués autour des ouvertures naturelles de la face; les derniers produisent les mouvements d'élévation et de latéralité de la mâchoire inférieure.

ARTICLE I. — MUSCLES ÉPICRANIENS (Fig. 79).

Préparation. — Faire une incision sur la ligne médiane depuis la racine du nez jusqu'à la protubérance occipitale externe; de son extrémité antérieure mener jusqu'à l'os malaire une incision dans la direction de l'arcade orbitaire; de son extrémité postérieure en conduire une le long de la ligne courbe supérieure de l'occipital jusqu'à l'apophyse mastoïde. Ces incisions de la peau doivent être très-superficielles pour ne pas intéresser les muscles et l'aponévrose, dont la dissection réclame du reste les plus grandes précautions. Pour les trois muscles auriculaires, il faut, pour s'assurer de leur position, tirer l'oreille successivement en bas, en avant et en arrière, c'est-à-dire dans la direction de chacun de ces muscles; on voit alors se former un pli cutané correspondant à chaque muscle auriculaire, et il suffit de l'inciser pour tomber sur les fibres charnues, qu'on suivra ensuite jusqu'à leurs insertions épïcraïennes et auriculaires.

Ces muscles, étalés, très-minces, forment quatre groupes: un antérieur ou frontal, un postérieur ou occipital, deux latéraux ou auriculaires; tous ces muscles se rendent sur les bords d'une aponévrose, *aponévrose épïcraïenne*, qui recouvre comme une calotte la voûte du crâne; aussi pourraient-ils être considérés comme un seul muscle polygastrique, muscle épïcraïen.

1° *Aponévrose épïcraïenne.* — C'est une lame forte, nacrée, très-adhérente à la face profonde du cuir chevelu, mobile au contraire, sur les os et de forme quadrangulaire.

2° *Occipital* (Fig. 63, 1). — Ce muscle s'attache en bas aux *deux tiers externes de la ligne courbe occipitale supérieure* (Fig. 14, XX'), en haut, au bord postérieur de l'aponévrose épïcraïenne.

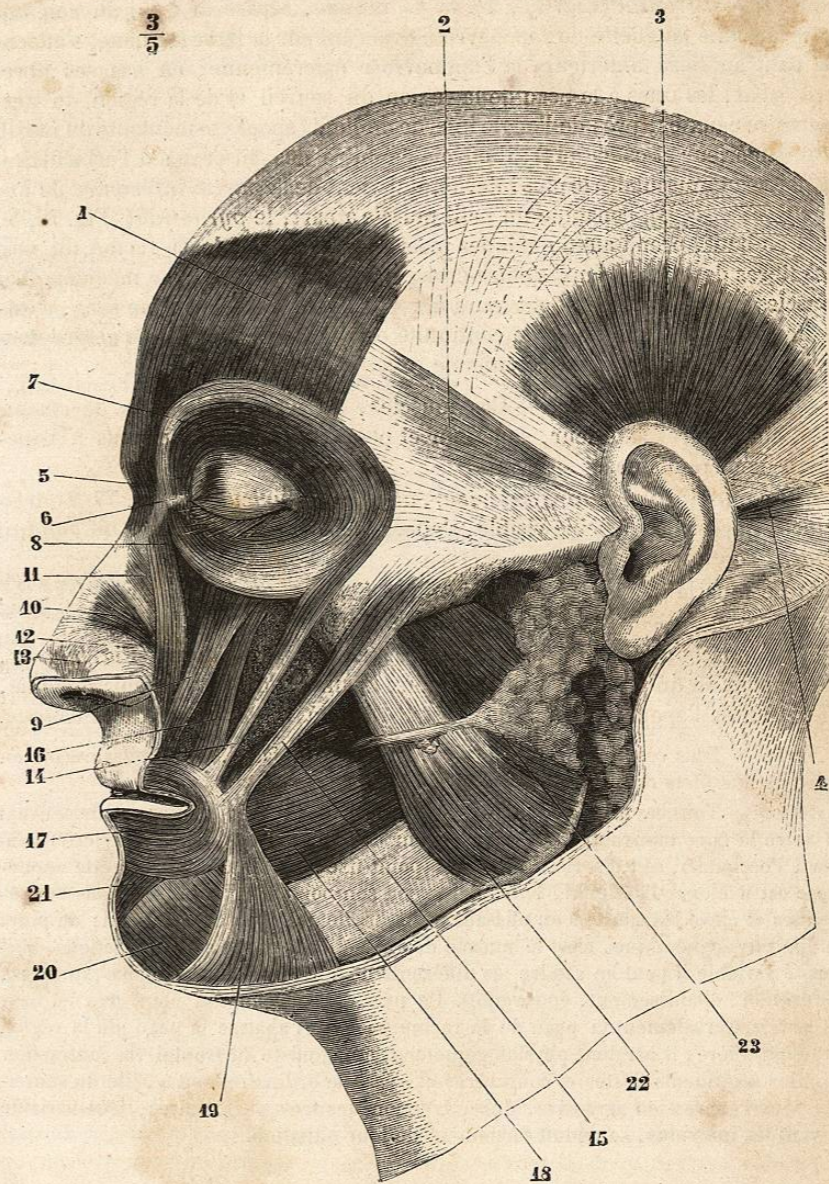


Fig. 77. — Muscles de la tête; couche superficielle (*).

(*) 1) Frontal. — 2) Auriculaire antérieur. — 3) Auriculaire supérieur. — 4) Auriculaire postérieur. — 5) Pyramidal. — 6) Tendon direct de l'orbiculaire. — 7) Orbiculaire des paupières. — 8) Releveur superficiel de l'aile du nez et de la levre supérieure. — 9) Releveur profond. — 10) Transverse du nez. — 11) Transverse supérieur. — 12) Myrtiliforme. — 13) Muscle dilatateur de l'aile du nez. — 14) Petit zygomatique. — 15) Grand zygomatique. — 16) Canin. — 17) Orbiculaire des lèvres. — 18) Buccinateur. — 19) Triangulaire des lèvres. — 20) Carré du menton. — 21) Houppes du menton. — 22) Masséter. — 23) Parotide et canal de Sténon.